



**PRÉFET  
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angers, le 15 janvier 2021

### **Conférence départementale des investissements sur le réseau public d'électricité**

M. Pierre ORY, Préfet de Maine-et-Loire, a présidé le 12 janvier 2021 la Conférence Départementale des investissements sur les réseaux publics de distribution de l'électricité conformément à l'article 21 de la loi du 7 décembre 2010 portant Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité, dite loi NOME, au cours de laquelle ont été présentés les Programmes Prévisionnels d'Investissements sur le Département (PPI) pour les années à venir.

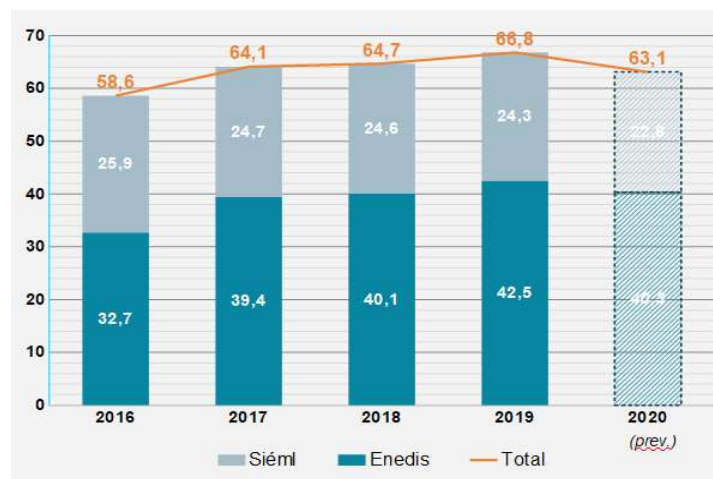
Cette instance a réuni les représentants du Syndicat Intercommunal d'Électricité de Maine-et-Loire (SIÉML), présidé par M. Jean-Luc DAVY, et d'ENEDIS, représenté par M. Didier CORVEE, Délégué Territorial pour le département de Maine-et-Loire et M. Jean-Jacques JOUANGUY, Directeur Territorial en charge des Départements Mayenne, Sarthe et Maine-et-Loire.

Les débats ont illustré la volonté partagée des acteurs de continuer à travailler ensemble et d'optimiser les investissements dans une logique d'efficacité et d'amélioration de la distribution publique d'électricité.

**Les hauts niveaux d'investissements, à hauteur de 65 M€, permettent de répondre aux enjeux du développement économique, de la qualité de la distribution d'électricité dans un contexte où le réseau d'électricité est un levier majeur pour l'atteinte des objectifs de transition écologique.**

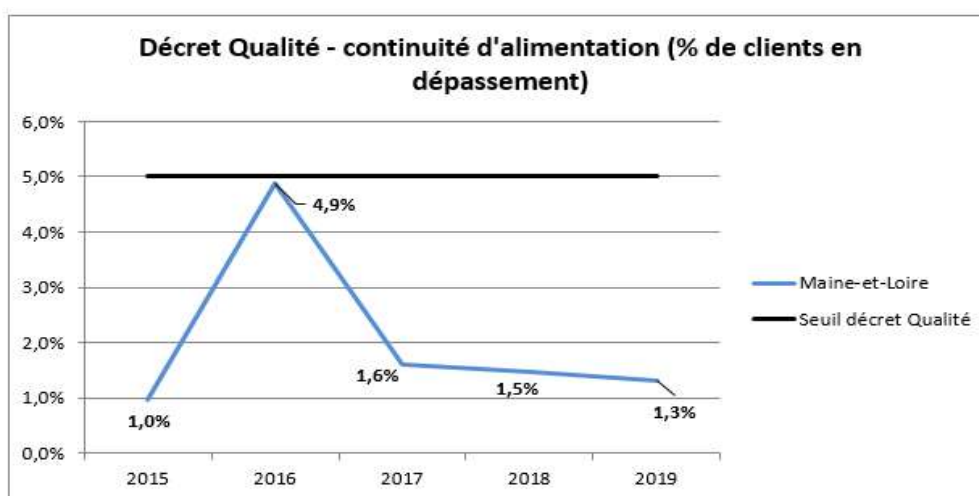
Ces fortes capacités d'investissements d'ENEDIS et du SIÉML, maintenues malgré la crise sanitaire et la période économique difficile, garantissent ainsi un très bon niveau de qualité de prestations pour l'alimentation en électricité des entreprises et des particuliers du Maine-et-Loire, tout en contribuant au maintien de l'activité économique.





## Une qualité de distribution d'électricité supérieure à la moyenne nationale sur le Département

La moyenne de perte de distribution pour les clients en Maine-et-Loire est aujourd'hui de 76 minutes (moyenne nationale : 93,4 min). L'objectif est d'atteindre à terme 60 minutes. Les seuils du décret Qualité sur la continuité d'alimentation sont respectés sur les 5 dernières années, le taux de clients dépassant les 6 coupures longues, 35 coupures brèves ou plus de 13h de coupures cumulées étant inférieur à 5% sur le département. Seule l'année 2016 avait connu un taux proche des 5% car elle avait été marquée par de nombreux événements climatiques de grande intensité.



Les investissements qui ont été programmés pour les années à venir continuent de privilégier la qualité de la distribution d'électricité, qui est un élément majeur pour le développement économique et l'attractivité des territoires. La transition écologique est aussi un objectif prioritaire de ces plans d'investissements, grâce à l'intégration des énergies renouvelables, la maîtrise de la consommation ou le développement vertueux des nouveaux usages de l'électricité, comme l'autoconsommation ou la mobilité électrique.